

LIBERTÉ 2020

LOMBARDIE AU BORD DU LAC DE COME

Séjour en hôtels 2 et 3*****
8 jours / 7 nuits / 6 jours de randonnée et visite



Par le Sentier de La Reine sur la rive occidentale du lac de Côme, le long de la Riviera des azalées, notre itinérance vous conduit de Côme jusqu' à la Villa Carlotta. Après une traversée en bateau, vous rejoignez Bellagio, la perle du lac, pour finir en beauté votre randonnée par une mini croisière.

PROGRAMME

Jour 1

Arrivée à Come

Visite du centre de Come : la place du Dôme, où s'élèvent la Tour civique, le Broletto, le palais du peuple médiéval, et la Cathédrale, rare exemple de fusion de trois styles différents et chef-d'œuvre des maîtres bâtisseurs de Côme.

Jour 2

Come - Argegno

Court trajet en bateau jusqu'à Cernobbio pour quitter la ville puis chemin en surplomb du lac jusqu'à Brienno. Nuit à Argegno.

4h de marche, +500m/-500m de dénivelée

Jour 3

Argegno - Lenno

Au départ d'Argegno vous prenez la télécabine pour le village de Pigra à 800 m d'altitude : Etape en descente pour rejoindre le bord du lac. Nuit à Lenno.

3h de marche, -100m/+100m de dénivelée

Jour 4

Lenno - Lenno

Par le Sacro Monte, classé par l'UNESCO, randonnée en boucle par la Madonna del Soccorso, le Val Perlana et le Monastère de San Benedetto. Nuit à Lenno.

5h de marche, +600m/-600m de dénivelée

Jour 5

Lenno - Menaggio

En balcon sur la cote et les pentes du Sasso San Martino. Vues magnifiques sur les montagnes du Valsolda et l'ensemble du lac de Côme. Nuit à Menaggio.

4h30 de marche, +700m/-700m de dénivelée

Jour 6

Menaggio - Bellagio

Bateau jusqu'au village de Bellagio à l'endroit où le lac de Côme se divise en 2 bras. Visite du village et en option petit circuit qui permet de découvrir les hameaux aux alentours. Nuit à Bellagio.

2h30 de marche, +100m/-100m de dénivelée

Jour 7

Pognana - Pont du Diable

Court trajet en bus pour rejoindre Pognana ou Nesso. Puis étape sur la Strada Regia jusqu'à Ponte del Diavolo. Retour à Bellagio en bus.

Depuis Pognana : 6h de marche, +850m/-850m de dénivelée

Depuis Nesso : 3h30, +450m/-450m de dénivelée

Jour 8

Petit-déjeuner et retour sur Côme ou Lecco en bateau.

N.B : Ce programme est donné à titre indicatif. L'itinéraire pourra être légèrement modifié en fonction des conditions climatiques ou d'aléas indépendants de notre volonté.

En cas de changement de catégorie d'hôtels, du fait de la défaillance de l'un de nos prestataires, vous en serez prévenus à l'avance. Ces changements ne donneront droit à aucune compensation financière.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Gare ferroviaire de Côme

MOYENS D'ACCÈS :

EN VOITURE :

Prendre l'autoroute A8, direction Monaco puis l'A10 direction Piacenza. A proximité de Genova, continuer sur l'A26 direction Milano puis continuer sur l'A7 et enfin l'A9 pour Come.

Vous pouvez consulter votre itinéraire sur le site : www.viamichelin.com

Parking :

La plupart des parkings dans le centre de Côme sont payants. Il est conseillé de laisser votre véhicule à la périphérie de la ville et de venir dans le centre à pied ou en bus.

Autosilo Area ex-zoo,

Via Vacchi

45 minutes à pied

Autosilo

Via Castelnuovo

15 minutes à pied

Autosilo

Via Auguadri 1

15 minutes à pied

bus n. 1, 6, 11

Parcheggio Area Ex-Ticosa,

Viale Innocenzo XI

15 minutes à pied

Autosilo Val Mulini,

Via Val Mulini

30 minutes à pied

bus n. 1

Parcheggio Pontile di Tavernola

40 minutes à pied

bus n. 6,

La seconde solution est de laisser votre véhicule à Lecco où votre voyage peut se terminer. De Lecco, prendre un bus pour Côme.

Parking fermé et gardé : environ 10 € par jour (tarif à vérifier), à 20 mètres de la gare seulement.

Parcheggio Il Vallo Tentori Alessandro S.p.a.

Via Volta Alessandro, 6

23900 [Lecco](http://www.lecco.it) (LC)

Tel: 0341 360128

Ouverture : 7h à 20h

À la fin du voyage, vous pourrez alors récupérer votre véhicule et repartir directement de Lecco.

EN TRAIN :

Gare d'accès et de dispersion : **COME**

Gare de dispersion : **COME OU LECCO**

Horaires de train à titre indicatif sous réserve de toutes modifications (il est indispensable de vérifier auprès de la SNCF Tél. : 36 35 ou <https://www.oui.sncf/>).

Ou auprès de la nouvelle société THELLO (<https://www.thello.com/index.html>)

Nombreux trains entre Lecco / Come et Milan : <http://www.trenitalia.com>

EN AVION :

Paris/ Milan : www.alitalia.com, www.easyjet.com

Pour rejoindre la Stazione Centrale depuis Malpensa ou Linate :

En bus Starfly, arrivée piazza Luigi di Savoia (à côté de la gare Centrale), un bus toutes les 30mn environ. (7 € A/R pour Linate, 12 € pour Malpensa)

Premier bus à 6h05, dernier bus à 23h45.

Pour Linate, il vous faudra prendre le métro (2 stations) à votre arrivée à Milano Garibaldi à 16h38 pour gagner Milano Centrale puis la navette pour l'aéroport.

DISPERSION

Au choix Côme ou Lenno

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité

NIVEAU

1 chaussure

Facile à moyen, de 3 à 4h30 de marche

HEBERGEMENT

Chambres d'hôtes et hôtels de ** à ***

PORTAGE DES BAGAGES

Uniquement les affaires de la journée

N.B: Vos affaires personnelles transportées devront être contenues dans UN SEUL BAGAGE (de préférence sac à dos ou sac de voyage) n'excédant pas 15kg.

Un supplément de 4 € par étape (à régler directement sur place) sera demandé par le transporteur aux personnes qui se présenteront au départ avec un sac excédant les 15kg.

L'excédent de poids sera placé dans un sac individuel fermé fourni par le transporteur.

DOSSIER DE RANDONNEE

Topo guide pour les randonnées

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

- 1 paire de chaussures de marche légères type randonnée, déjà rodées
- 1 sac à dos de 35 litres mini (pour les affaires de la journée et une partie du pique nique)
- 1 sac de voyage pour les affaires transportées par véhicule suiveur dont le poids ne devra pas excéder 12 Kg (1 seul sac par personne)
- 1 paire de bâtons télescopiques (facultatifs)
- 1 short
- 1 maillot de bain (facultatif)
- 1 anorak ou veste coupe-vent
- 1 vêtement de pluie : poncho, ciré ou parapluie solide
- 1 pantalon ample (toile ou jogging), plusieurs paires de chaussettes (laine ou coton de préférence) et sous-vêtements, 1 pull ou fourrure polaire
- Lunettes de soleil, crème solaire, chapeau, crème labiale, maillot de bain
- 1 assiette en plastique, des couverts, un verre en plastique pour les pique-niques
- 1 gourde (minimum 1 litre)
- 1 petite trousse de toilette réduite au maximum
- 1 petite pharmacie personnelle (gaze, élastoplaste, antalgique, etc.)
- 1 paire de tennis et 1 survêtement ou vêtement ample pour le soir

Code : LIBLBLC

- 1 lampe de poche, des jumelles si vous en possédez (elles peuvent être utiles pour voir les fresques !), votre appareil photo et pourquoi pas un bon roman...

Prévoir des vêtements plus chauds pour les mois d'avril et d'octobre.

Très important : Vos sacs seront transportés par nos soins, toutefois vous aurez parfois à porter vos affaires en ville sur quelques centaines de mètres.

N.B: Vos affaires personnelles transportées devront être contenues dans UN SEUL BAGAGE (de préférence sac à dos ou sac de voyage) n'excédant pas 12 kg.

Un supplément sera demandé aux personnes qui se présenteront au départ avec plusieurs sacs à transporter par véhicule.

DATES ET PRIX

Départ possible tous les jours du 15/03 au 15/11. A partir de 1 participant.

Forfait nuit et petit déjeuner : **775 €**

Single : **250 €**

Suppl. 1 seul participant : **90 €**

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement : 7 nuits sur la base de 2 personnes en chambres d'hôtes et hôtels de ** à ***
- Les 7 petits déjeuners
- La fourniture d'un topo guide pour les randonnées
- Le transport des bagages en taxi les jours de randonnées

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les assurances
- Le transport aller/retour jusqu'au lieu de rendez-vous et de dispersion
- Les repas autres que les petits déjeuners
- La taxe de séjour (à régler directement aux hôtels, de 1 à 4 €/ nuit /personne)
- Les titres de transports sur place (bus, bateau, téléphériques, prévoir environ 30€/personne)
- Les entrées pour les visites
- Les boissons et dépenses personnelles
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans "*Le prix comprend*"

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSE UTILE :

Office National du Tourisme Italien (ENIT) :

23, rue de la Paix 75002 PARIS

Tel : 01 42 66 66 68 Fax : 01 47 42 19 74

Email : enit.parigi@wanadoo.fr,

Sites : <http://www.enit.it> ou <http://www.enit-france.com>

BIBLIOGRAPHIE :

P « Les lacs italiens » Guide du Routard HACHETTE 2012

P « Italie du Nord » Guide du Routard HACHETTE 2012

P « Italie du Nord » Guide Vert MICHELIN

P « Italie du Nord, Les grands lacs, Venise, Milan » Geoguide, GALLIMARD 2010

P « L'ART ITALIEN » par André Chastel (Flammarion)

INFORMATIONS TOURISTIQUES

La Lombardie est la région la plus riche, la plus développée et la plus peuplée d'Italie et par conséquent une des plus surprenantes et imprévues pour le touriste qui y arrive sans savoir grand chose de son patrimoine historique, monumental, artistique et naturel.

Milan, grande ville industrielle et commerciale, a tout ce qu'il y a de plus moderne et avancé : innovation technologique, mode, publicité, design, modèles de vie et "expériences" politiques. Cette grande métropole moderne, dynamique et entièrement projetée vers le futur cache pourtant des trésors architectoniques et artistiques extraordinaires. Le visiteur n'a que l'embaras du choix : du Dôme, au château Sforzesco, du Théâtre de la Scala à la Pinacothèque de Brera. Les splendides paysages naturels (lacs, Parc du Stelvio), les monuments et les œuvres d'art de très grande valeur abondent dans le reste de la Lombardie. Chaque époque a laissé son empreinte culturelle et artistique dans les structures urbanistiques, dans les églises et dans les édifices civils de Monza, Varese, Côme, Bergame, Brescia, Pavie, Lodi et Crémone, en offrant tout un éventail de styles : roman, gothique, de la Renaissance, baroque, en passant par les solutions architectoniques et artistiques audacieuses et innovatrices de l'ère moderne. Nombreux sont ceux qui doivent encore découvrir cet imposant patrimoine culturel et artistique de la Lombardie.

Les lacs Italiens :

La Nature célèbre souvent de somptueuses noces : celles des montagnes et des lacs en Italie du Nord n'ont jamais cessé d'enchanter le voyageur, depuis les Romantiques en quête d'une nature sauvage et somptueuse jusqu'à l'aristocratie européenne venue y trouver un lieu de villégiature privilégié dès le début du siècle.

Le terme général de "région des lac" désigne une vingtaine de lacs de l'Italie du Nord répartis sur quatre provinces : le Piémont, la Lombardie, la Vénétie et le Trentin. Pour la plupart d'origine glaciaire, ces lacs s'étirent aux pieds des Alpes et jouissent souvent d'un climat bénéfique : la réputation de douceur de vivre et de calme salutaire qu'offrent leurs rives n'est plus à faire, même si un destin glorieux leur fut promis dès l'Antiquité et le Moyen Âge.

En effet, disséminés sur un territoire qui comprend la fertile plaine du Pô et que traversent les routes reliant l'Europe du nord à celle du sud, les alentours des lacs ont bénéficié du développement économique, politique et culturel de centres urbains stratégiques tels que Milan et Venise.

Trois de ces lacs sont principalement célèbres : **le lac Majeur, le lac de Côme et le lac de Garde.**

Si **le lac de Côme** est le plus profond des lacs italiens, il est aussi celui dont la vision enchantée pour toujours un jeune lieutenant de l'armée napoléonienne, Henry Beyle, avant que ce dernier ne s'illustre sous son nom de plume : Stendhal.

Quelques deux siècles plus tard, l'émerveillement que suscite le reflet des montagnes dans les eaux du lac est intact.

Enfin, plus que partout ailleurs peut-être dans la région, les témoignages de la puissante et prestigieuse influence milanaise (notamment en matière de production et de commerce de la soie) sont nombreux.

D'ailleurs à l'instar de la végétation luxurieuse et du paysage grandiose, les abords du Lac de Côme sont prodigues pour le voyageur en quête d'émotions et de beauté. La liste des villas, villages et autres havres de paix à découvrir est interminable : Varenna, Bellano, Lecco, etc.

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

Pour réserver votre séjour : Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

Règlement : L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour. Le solde sans rappel de notre part**, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

ANNULATION (Extrait de nos CGV)

DE NOTRE PART : DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

DE VOTRE PART : Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
2. Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour)
3. Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (3,9 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargés directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE
SUR NOTRE SITE INTERNET,
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



#destinationsqueyras

***CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM
WWW.RANDOQUEYRAS.COM***

CONTACT

Destinations Queyras
8 route de la gare
05600 GUILLESTRE
Tel. (33) 04.92.45.04.29
Fax. (33) 04.92.45.00.49
contact@randoqueyras.com
www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €
RCS Gap 484 591 235
RCP MMA 113.326.666
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -
SIREN 484 591 235 APE 633Z